

# Le Petit Penchardais

À LA UNE

## ASSOCIATION A.L.O.R.S. : LA BROCANTE DE PENCHARD AU PROFIT DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE

P. 16



VIE DU VILLAGE

LA KERMESSE, UN GRAND  
MOMENT DE PARTAGE

P. 12

LOISIRS

DU NOUVEAU À DÉCOUVRIR  
DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE

P. 28

# SOMMAIRE

- MAIRIE** P. 4
- Compte-rendu de Conseil Municipal
  - Résultats des élections législatives 2022
  - Un nouveau panneau lumineux
  - Au sujet des finances de la commune
  - Bientôt 16 ans : pensez au recensement !
  - Inscription au registre unique des personnes fragiles et isolées
  - Un appel d'offres pour le centre de loisirs
- VIE DU VILLAGE** P. 11
- Le retour de la chasse aux œufs !
  - La kermesse, un grand moment de partage
- ASSOCIATIONS** P. 13
- CTT : Merci Penchard !
  - Une nouvelle équipe pour A.L.O.R.S.
  - La fin de saison au club de Ju-Jutsu Penchardais
  - Forum des associations 2022
- ENFANCE** P. 20
- Départ de Nathalie AUGUSTE
  - Rentrée scolaire 2022-2023
  - Le CMJ reconduit pour une deuxième année
  - Remise des livres aux élèves de Gde section et de CM2
  - Les CM1 et CM2 reçoivent leur permis Internet
- CCAS** P. 23
- Inscription au repas des anciens
- RETOUR EN IMAGES** P. 24
- VIE PRATIQUE** P. 25
- Rappel au civisme
  - Opération tranquillité vacances
- LE COIN DES PENCHARDAIS** P. 25
- "Nostalgie..." Poème de Marcelline DELAMARRE
- TRIBUNE LIBRE** P. 26
- Liste *Unis, le ♥ de Penchard bat plus fort*
  - Majorité municipale
- SORTIES** P. 27
- LOISIRS** P. 28
- Du nouveau à découvrir dans votre bibliothèque !
  - Jeux
  - Recette : Virgin mojito aux fraises

## BREAKING NEWS\*

### Fermeture mairie :

- du 15 au 29 juillet (*inclus*)
- le vendredi après-midi jusqu'au 2 septembre (*inclus*)
- pas de permanence les samedis jusqu'au 13 août (*inclus*)

\* Flash information

## Gardez le contact !

Restez informés en vous connectant aux réseaux sociaux de votre commune :



**FACEBOOK**  
@Penchard.mairie



**INSTAGRAM**  
@penchard.mairie



**YOUTUBE**  
Commune de Penchard

# L'EDITO

## du Maire

### *Bonnes vacances à toutes et à tous !*



Après les élections municipales en 2020, les élections départementales et régionales en 2021, l'élection présidentielle en 2022, voilà que les dernières élections législatives viennent clore ce cycle durant lequel nous choisissons les personnes qui nous représentent à tous les niveaux de notre système démocratique.

Comme à l'accoutumée, le taux de participation a été légèrement plus élevé dans notre commune qu'au niveau national, (48% contre 46,5%).

Les électeurs ayant choisi de ne pas donner de majorité absolue au groupe de la majorité gouvernementale, il appartiendra au gouvernement de négocier avec les différents groupes pour faire voter chaque nouvelle loi. Si l'on peut se féliciter que davantage d'électeurs soient désormais représentés à l'Assemblée Nationale, on peut de la même façon craindre qu'une Assemblée Nationale sans majorité absolue rende le pays assez rapidement ingouvernable, conduisant le Président à une dissolution et nous ramenant tous aux urnes.

Faisons confiance à l'esprit de responsabilité de nos députés pour permettre par la discussion la continuité de l'action gouvernementale !

L'arrivée de la période estivale marque la fin de l'année scolaire qui a été conclue cette année par un spectacle préparé par les enseignants et les enfants fiers de montrer leurs talents à leurs parents et familles venus nombreux pour l'occasion.

La journée s'est conclue par l'organisation de la traditionnelle kermesse qui a remporté un beau succès sous un soleil radieux.

L'association des parents d'élèves (ALORS) a quant à elle, après une période très compliquée pour cause de pandémie, prestement organisé une brocante le dimanche 26 juin dont les bénéfices profiteront aux enfants de notre école.

Enfin, comme en 2020, le 14 juillet a été organisé un repas Republicain qui a été l'occasion de remettre les diplômes de médailles d'honneur du travail lesquelles récompensent 20, 30, 35 et 40 ans de travail au sein d'une ou plusieurs sociétés.

Nous avons profité également de cette occasion pour accueillir les nouveaux Penchardais, ceux qui ont rejoint la commune depuis le 1er janvier 2020.

A tous je souhaite un bel été. Que cette période vous permette de vous ressourcer et de profiter de vos familles !

*Marc ROUQUETTE*

### **RESTONS EN CONTACT**

Ecrivez-moi sur [mairie@penchard.fr](mailto:mairie@penchard.fr)  
ou prenez rendez-vous au **01 64 34 10 86**

## COMPTE-RENDU SYNTHÉTIQUE CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 13 avril, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Penchard se sont réunis dans la salle du Conseil, sur une convocation qui leur a été adressée par M. le Maire, le 8 avril 2022, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### Membres présents : 10

M. Marc ROUQUETTE • Mme. Géraldine DUPARAY • M. Jérôme QUELLIER • Mme. Christine SIEVERT-PERE • M. Patrick CARDONNET • M. Patrick CONQ • Mme. Delphine RODRIGUEZ • Mme. Kelvine ROUSSEAU • M. Jeremy BARDEAU • M. Stéphane BOURGEOIS.

### Pouvoirs : 2

M. Guy THOMASSIN donne pouvoir à M. Patrick CARDONNET.  
Mme. Camille BENARD donne pouvoir à M. Stéphane BOURGEOIS.

Secrétaire de séance : Mme. Kelvine ROUSSEAU.

- **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 24 FÉVRIER 2022**  
*Approuvé à l'unanimité*
- **DÉLIBÉRATION N°3-2022 : Approbation du compte administratif du budget**  
Monsieur le Maire présente le compte administratif de la commune pour l'année 2021 qui laisse apparaître un résultat cumulé à la clôture de l'exercice avec un excédent de fonctionnement de 287 287,24€ et un excédent d'investissement de 394 040,31€.  
*Approuvé à l'unanimité (le Maire étant sorti de la salle au moment du vote)*
- **DÉLIBÉRATION N°4-2022 : Approbation du compte de gestion 2021**  
Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le compte de gestion dressé par le receveur qui a constaté l'exactitude des écritures.  
*Approuvé à l'unanimité*
- **DÉLIBÉRATION N°5-2022 : Affectation du résultat**  
Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal l'affectation du résultat du compte administratif comme suit :
  - 287 287,24 € d'excédent en section de fonctionnement sur le compte R002
  - 394 040,31 € en section d'investissement sur le compte R001*Approuvé à l'unanimité*
- **DÉLIBÉRATION N°6-2022 : Budget principal 2022**  
Monsieur le Maire présente les inscriptions budgétaires inscrites au titre du budget primitif communal 2022. Le budget communal s'équilibre en recettes et en dépenses à :
  - 1 027 795,24 € pour la section de fonctionnement
  - 628 426,00 € pour la section d'investissement*10 voix pour, 2 abstentions*
- **DÉLIBÉRATION N°7-2022 : Vote du taux des taxes foncières**  
Monsieur le Maire expose qu'en égard à la situation économique actuelle et aux difficultés rencontrées par nombre de familles, il a été décidé de ne pas augmenter le taux des taxes foncières sur les propriétés bâties ainsi que sur les propriétés non bâties pour l'année 2022.

Les taux des taxes directes locales s'établissent donc comme suit pour l'année 2022 :

- 36,62% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 46,05% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties

*Approuvé à l'unanimité*

- **DÉLIBÉRATION N°8-2022 : Mise à jour du tableau des emplois**

Monsieur le Maire présente le tableau des emplois mis à jour, après la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe.

*Approuvé à l'unanimité*

- **DÉLIBÉRATION N°9-2022 : Attribution d'une subvention au profit de l'ASSAD de Trilport**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'attribuer une subvention à l'association ASSAD de Trilport qui est une association qui assure des prestations d'aide à domicile, (aide à la toilette et à l'habillage, préparation et prise des repas, prises des médicaments, entretien du logement, entretien du linge et repassage, courses, bricolage, jardinage, transport accompagné...) au titre de l'année 2022.

L'adhésion à l'ASSAD donne lieu au versement d'une subvention, établie selon la strate de population de la commune : 1096 habitants x 3.10€ soit 3397.60€, le Conseil d'administration ayant maintenu la participation à 3.10 € par habitant, pour l'année 2022.

*Approuvé à l'unanimité*

- **DÉLIBÉRATION N°10-2022 : Attribution d'une subvention à l'association La Fraternelle des Anciens**

Monsieur le Maire propose de soutenir cette année encore, l'association La Fraternelle des Anciens qui assure un lien social des personnes âgées au sein de la commune, en versant une subvention annuelle de 250€.

*Approuvé à l'unanimité*

- **DÉLIBÉRATION N°11-2022 : Demande de subvention au titre du FER**

Monsieur le Maire expose que doit être effectuée une demande de subvention dans le cadre du Fonds d'Equipement Rural pour l'aménagement des stationnements dans le cadre de l'extension du groupe scolaire qui a pour objet le financement de 147 000 € HT.

*Approuvé à l'unanimité*

- **DÉLIBÉRATION N°12-2022 :**

Monsieur le Maire expose que la CAPM propose aux communes qui le souhaitent d'intégrer un groupement de commandes pour l'achat de sel de déneigement, de peintures et produits de marquage routier ainsi que de travaux divers de signalisation horizontale.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer à ce groupement de commande qui devrait permettre de faire des économies sur ces achats.

*Approuvé à l'unanimité*

- **DÉLIBÉRATION N°13-2022 :**

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Penchard bénéficie des services de la Police Intercommunale mise à disposition par la CAPM. La convention de mise à disposition des agents de la Police Municipale Intercommunale doit être signée par tous les Maires des communes bénéficiant de ce service.

Monsieur le Maire demande donc au conseil municipal l'autorisation de signer ladite convention.

*Approuvé à l'unanimité*

- **DÉCISIONS DU MAIRE**

N°3-2022 : Contrat de location d'un écran de longue durée

N°4-2022 : Contrat d'abonnement pour 4 lignes téléphoniques

N°5-2022 : Convention de mise à disposition de personnel

N°6-2022 : Contrat de capture et prise en charge des carnivores domestiques avec la SACPA

Tous les sujets ayant été abordés, la séance est levée à 20h26.

---

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS VOTÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2022

- **DÉLIBÉRATION N°14-2022 :** Délibération d'indemnités des élus.
- **DÉLIBÉRATION N°15-2022 :** Convention de réciprocité relative à la scolarisation des enfants de Villenoy et de Penchard.
- **DÉLIBÉRATION N°16-2022 :** Convention pour les services SIG et la Mise en commun des données et des ressources dans le domaine de l'information géographique.
- **DÉLIBÉRATION N°17-2022 :** Dématérialisation des autorisations d'urbanisme – Mise en place de la plateforme IDE'AU et approbation du règlement des conditions générales d'utilisation (CGU).
- **DÉLIBÉRATION N°18-2022 :** Protocole d'organisation du temps de travail au sein de la commune de Penchard.
- **DÉLIBÉRATION N°19-2022 :** Choix de l'AMO pour le projet école.
- **DÉLIBÉRATION N°20-2022 :** Demande de subvention contrat rural.
- **DÉLIBÉRATION N°14-2022 :** Modification du règlement intérieur de l'usage de la salle des Fêtes.
- **DÉLIBÉRATION N°21-2022 :** Charte de la vie associative.
- **DÉLIBÉRATION N°22-2022 :** Transfert amiable des voies et réseaux ZD 180 et 202 du lotissement résidence des Jardins dans le domaine public.
- **DÉLIBÉRATION N°23-2022 :** Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.

### FERMETURE ESTIVALE DE VOTRE MAIRIE

DU 15 AU 29 JUILLET INCLUS

TOUS LES VENDREDIS APRÈS-MIDI JUSQU'AU 2 SEPTEMBRE INCLUS

TOUS LES SAMEDIS DU 16 JUILLET AU 13 AOÛT 2022 INCLUS

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

# RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2022 À PENCHARD

1er TOUR		
Candidat	Nuance	%
Mme Béatrice ROULLAUD	RN	26,97
Mme Valérie DELAGE	NUP	26,80
Mme Fatna MEKIDICHE	ENS	17,82
Mme Hamida REZEG	LR	14,74
Mme Claire MURCIA	REC	4,97
Mme Nathalie MOINE	DVG	3,76
M. Dragan KLISARIC	ECO	1,97
M. Valentin SALAMONE	DSV	1,87
Mme Annie RIEUPET	DXG	1,10

2nd TOUR	
Candidat	%
Mme Béatrice ROULLAUD	52,13
Mme Valérie DELAGE	47,87

## 1er tour

Abstention : 57,87%

Blancs : 1,90%

Nuls : 0,51%

## 2nd tour

Abstention : 59,15%

Blancs : 9,27%

Nuls : 2,07%

*Les blancs et nuls sont exprimés en % des votants.*



## UN NOUVEAU PANNEAU LUMINEUX

L'équipe communale a décidé de remplacer le panneau lumineux vieillissant situé place de la Mairie. Plusieurs raisons ont amené à ce remplacement. Premièrement, l'ancien panneau tombait **régulièrement en panne** et la société chargée de la maintenance était très peu réactive voire absente quant à ses obligations.

Deuxièmement, **le panneau était devenu obsolète** et depuis sa mise en place, de nouveaux standards sont apparus permettant **une communication plus visuelle, plus claire, plus complète et plus flexible**.

Pour finir, après négociations auprès de plusieurs fournisseurs, nous avons obtenu, pour ce nouvel écran d'affichage, **un coût d'exploitation équivalent à celui pratiqué** par l'ancien exploitant. Nous avons maintenant un panneau neuf, plus beau, plus moderne pour le même prix ! Pourquoi s'en priver ?

## AU SUJET DES FINANCES DE LA COMMUNE

Le 13 avril 2022, a été soumis au vote du Conseil municipal, les différents documents budgétaires annuels de la commune.

Les efforts de rigueur budgétaire entamés en 2020 et poursuivis en 2021 se traduisent par des **résultats d'exercice excédentaires**.

### CA FONCTIONNEMENT

Recettes : 748 936,84 €  
Dépenses : 659 871,02 €  
Résultat exercice : 89 065,82 €  
Report résultat 2020 : 198 221,42 €  
**Résultat de clôture : 287 287,24 €**

### CA INVESTISSEMENT

Recettes : 180 277,05 €  
Dépenses : 83 528,59 €  
Résultat exercice : 96 748,46 €  
Report résultat 2020 : 297 291,85 €  
**Résultat de clôture : 394 040,31 €**

L'analyse financière des résultats de l'année 2021 démontre que la situation budgétaire est **assainie**, le budget de fonctionnement permettant de dégager un autofinancement suffisant pour rembourser le capital de la dette et alimenter le budget d'investissement.

Après plusieurs années durant lesquelles la Capacité d'Auto-financement nette (CAF) était négative, la CAF nette, [c'est-à-dire la CAF brute (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement) – l'annuité de la dette] est désormais positive. La commune a donc maintenant **des capacités financières pour financer de prochains investissements**.

Nous devons rester vigilants en poursuivant nos efforts de **gestion rigoureuse** des dépenses.

Ainsi, après des résultats encourageants, nous avons élaboré un budget 2022 dans le respect de **règles prudentielles strictes**.

Nous avons, cette année encore et compte tenu du contexte inflationniste majeur, choisi de **ne pas augmenter les taux d'imposition communaux**. Nous allons devoir redoubler d'efforts pour maîtriser les dépenses.

Nous avons déployé différents moyens pour rechercher de nouvelles subventions afin de soutenir nos dépenses d'investissement.

### **Dans un souci de recherche d'économies :**

Nous avons prévu le changement des candélabres de la résidence de la Mare Lorain. A cette fin, nous avons obtenu une **subvention** du SDSEM. Nous attendons la subvention que nous avons sollicitée auprès de la Région, pour pouvoir engager les travaux. Nous espérons que ce projet d'investissement qui œuvrera à la sauvegarde de la planète sera également profitable aux finances de la commune, **en limitant les factures d'énergie**, lesquelles ont flambé en cette période d'inflation massive.

Nous avons également **revu tout le système de téléphonie** afin de limiter les dépenses et de mieux couvrir les besoins. Ainsi les économies dégagées par les nouveaux contrats de téléphonie, nous ont permis d'**équiper de la fibre les différents bâtiments** accueillant les classes.

### ***S'agissant des travaux :***

Il est prévu la réfection d'une partie des **allées du cimetière**. Il s'agit de limiter les travaux d'entretien pour notre agent communal qui est seul à assurer les services techniques et les espaces verts de la commune.

Nous avons également prévu la **création d'un parking rue Lucien Duquesne** afin de désengorger les axes principaux de Penchard.

### ***S'agissant de la voirie :***

Nous allons poursuivre notre campagne d'entretien de la chaussée **en comblant les trous** qui se trouvent sur la chaussée. Afin de lisser les dépenses, nous opérons chaque année sur un secteur géographique différent. Cette année, ce sont les rues de la résidence du bois qui bénéficieront de l'**entretien de la voirie**.

### ***S'agissant de la sécurité routière :***

Nous avons également engagé un travail de réflexion au sujet de la **sécurisation de la Rue de Meaux**. Après avoir soumis notre projet à ID77, organisme chargé par le Département d'accompagner les communes dans leurs projets, nous devons désormais désigner un Assistant Maître d'Ouvrage pour finaliser et chiffrer notre étude. Dès que ce dernier se sera prononcé sur le projet, nous le présenterons aux riverains.

Nous avons, par ailleurs, mis en place **des contrôles de vitesse très réguliers** sur les différents axes du village, afin de limiter la vitesse des véhicules et d'assurer la sécurité des piétons.

### ***S'agissant de l'école :***

Nous allons poursuivre les actions mises en place, pendant l'année 2021, au profit des enfants de la commune. Ainsi **nous financerons le bus** qui transportera les enfants à la piscine, tous les après-midis, pendant deux semaines consécutives.

Nous poursuivrons également l'**initiation au tennis** que nous avons mise en place en 2021. Nous espérons également pouvoir faire intervenir un **animateur musical** à la rentrée 2022/2023.

Pour un meilleur confort du travail pédagogique, nous allons installer des **vidéoprojecteurs dans les classes** de l'école élémentaire.

Enfin, nous poursuivons notre **projet d'extension du groupe scolaire**. Après avoir œuvré activement à la recherche de subventions, nous avons choisi un Assistant Maître d'Ouvrage lequel devra établir le cahier des charges du nouveau groupe scolaire.

Grâce à la rigueur budgétaire que nous appliquons depuis deux ans maintenant, nous pouvons dégager des fonds du budget de fonctionnement, pour abonder le budget d'investissement. Cette rigueur ne nous empêche pas de mener des actions peu coûteuses et qui participent à la vie du village et au mieux vivre ensemble.

**Nous devons toutefois faire preuve de prudence pour pouvoir, à terme, mener quelques projets d'envergure.**

# BIENTÔT 16 ANS : PENSEZ AU RECENSEMENT !

Chaque jeune français de 16 ans doit se faire recenser (jusqu'à la fin du 3e mois qui suit son anniversaire). Il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Son recensement citoyen fait, une attestation de recensement est fournie par la mairie. Cette attestation doit être présentée lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans).

### Démarches

Vous devez vous présenter en mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Carte d'identité des parents (père et mère)
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile de la personne à recenser

### Inscription automatique sur la liste électorale

Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autre démarche. Après le recensement citoyen et jusqu'à 25 ans, vous devez informer votre centre du service national et de la jeunesse (CSNJ) de tout changement de votre situation.

---

## INSCRIPTION AU REGISTRE UNIQUE DES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES

### Qui peut s'inscrire ?

Les **personnes isolées** résidant à leur domicile :

- Âgées de 65 ans et plus
- Adultes en situation de handicap
- Âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail
- Sous traitement médical lourd, femmes enceintes

### Pourquoi s'inscrire ?

Les personnes inscrites sur le registre peuvent bénéficier d'une veille par les services de la mairie pendant les **périodes de crise** (canicule, grand froid, crise sanitaire, ...).

### Comment s'inscrire ?

En complétant le formulaire d'inscription disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la commune. **L'inscription n'est pas automatique** : elle ne peut être que volontaire. Sans démarche de votre part, vous ne serez pas inscrit(e).

## UN APPEL D'OFFRES POUR LE CENTRE DE LOISIRS

Au mois de juin 2021, l'association La Ligue de l'Enseignement du Val de Marne qui gérait notre centre de loisirs, a pris la décision de dénoncer la convention qui la liait à notre commune. La pandémie de COVID 19 a entraîné une **baisse de fréquentation du centre de loisirs**, conduisant à une baisse de recettes qui a mis à mal leurs finances, et la commune ne pouvant que partiellement combler leur déficit important, ils ont préféré mettre un terme à leur intervention.

A titre transitoire et afin de garantir la continuité du service, nous avons signé avec l'**Association CHARLOTTE LOISIRS** une convention de neuf mois, afin d'assurer la continuité de service entre le 1er janvier 2022 et la rentrée de septembre 2022.

Notre volonté d'inscrire cette convention dans la durée nous a amenés à faire le choix d'une convention d'une durée d'un an renouvelable 2 fois. La valeur d'un tel marché ne dépassant pas le plafond de 210000€ HT pour un contrat de prestation de service, nous avons pu **mettre en place un simple Marché À Procédure Adaptée (MAPA)**. A la suite de la publication d'un appel à candidatures, nous avons reçu 4 dossiers : *Charlotte loisirs*, *Famille rurales 77*, *La Ligue de l'Enseignement 77* (candidature finalement retirée) et *UFCV*.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie afin d'étudier les différentes propositions. Après un échange de questions avec les différents candidats, elle sélectionnera l'association qui sera la mieux placée pour assurer cette prestation de services indispensable aux familles Penchardaises à un **coût maîtrisé et dans le respect du bien être des enfants** ainsi que des projets pédagogiques.



## VIE DU VILLAGE

### LE RETOUR DE LA CHASSE AUX ŒUFS !

Après 2 années d'interruption, crise sanitaire oblige, les enfants ont été ravis de rechausser leurs bottes pour partir **à la recherche des fameux œufs en chocolat !**

C'est sous un soleil radieux, que les petits penchardais ont pu sillonner le bois de Penchard pour y découvrir les traditionnels œufs qui étaient parfois bien cachés.

Les plus petits (0-6 ans) ont bénéficié d'un créneau réservé afin que la recherche soit plus facile pour eux. Les plus grands (7-12 ans) sont, ensuite, partis à la recherche des précieuses gourmandises. Chaque enfant a pu repartir avec une petite dizaine d'œufs. A la fin, tous les œufs non trouvés ont été soigneusement récupérés, afin de laisser la nature propre.

**À l'année prochaine pour une nouvelle chasse !**



### LA KERMESSE, UN GRAND MOMENT DE PARTAGE

Malgré les fortes chaleurs qu'il y a eu durant la semaine du 13 juin, l'équipe municipale a souhaité proposer un évènement festif aux petits penchardais. **Une kermesse, au profit de l'école**, a donc eu lieu à l'ombre des arbres, à proximité du terrain multisports, ce samedi 18 juin.



Les enfants ont pu participer à de **nombreux stands** : le chamboule tout, le water-pong, le jeu des craies, le tir à l'arc, la pêche à la ligne, le tir au pistolet à eau, les billes, le molky mais aussi de nouveaux jeux tels que le mikado géant et le lancer d'anneaux.

Munis de leurs « Penchard pass », les enfants pouvaient accéder aux stands et à la **buvette** (boissons, mister freeze, barbe à papa). Lorsqu'ils remportaient leur défi, 1 « ticket lot » leur était remis afin de l'échanger contre un **cadeau**.

Il y avait entre autres des porte-clés, des ballons, des frisbees, des flacons à bulles de savon et bien d'autres surprises à gagner !

Les parents et surtout les enfants étaient enchantés de se retrouver autour d'activités conviviales et ludiques.

**Un grand merci aux personnes volontaires qui ont tenu un stand !**

À l'année prochaine !





## Merci Penchard !

Par le CTT Monthyon (*Club de Tennis de Table*)

La saison sportive du CTT MONTHYON se termine et le bilan après une saison d'entente entre nos deux villages est juste incroyable ! Des entraînements assidus, des enfants impliqués, des parents qui se prennent au jeu... Ce n'est pas moins de 100 personnes que nous voyons régulièrement dans nos salles !

**Une quinzaine de Penchardaises et de Penchardais** ont grossi les rangs du petit club bleu et orange pour le plaisir de tous ! Le dimanche matin, il n'est pas rare de partager le petit déjeuner à 20 entre les matchs endiablés ou les cours particuliers offerts aux minis habitants du quartier.

Il ne faut pas trop l'ébruiter mais il arrive aussi qu'on dépasse un peu l'heure et qu'on se retrouve à déjeuner O'Regal tous ensemble...



Leo

Plus que du sport, c'est un état d'esprit convivial ainsi qu'un mélange de toutes les générations qui règnent dans ce cercle qui ne demande qu'à grandir !

Pour les résultats sportifs, on peut applaudir très fort **Mattheo** qui termine deuxième du tournoi des jeunes après seulement quatre mois d'entraînement. **Leo n'est pas en reste**, grâce à sa détermination il progresse bien et il ne lui manque pas grand-chose pour talonner les meilleurs.



Mattheo

## ASSOCIATIONS

Cette année, nous avons aussi créé un créneau féminin en même temps que les cours des enfants. Parfois c'est un entraînement dirigé, parfois en jeu libre mais toujours dans le but de s'amuser, de partager, sans critère de niveau.

Nous sommes également affiliés à la fédération handisport afin que le club soit vraiment ouvert à tous !

La décence veut que je ne vous raconte pas tous nos secrets, vous allez être obligés de vous déplacer pour les connaître... Vous cherchez une activité pour vous dépenser dans une ambiance détendue et conviviale ?

On vous attend... Nous vous tenons la porte :

**ENTREZ !** Vous ne serez pas déçus !



### Voilà l'été, voilà l'été...

Cet été, la dernière séance à Penchard aura lieu le 3 juillet. Bien évidemment, nous serons de retour dès le mois de septembre et nous serons présents lors du forum des associations !



Le gymnase des Avernoes à Monthyon sera quant à lui ouvert tous les vendredis de 20h30 à 22h30 et les samedis matin de 10h à 11h30 et de 11h30 à 13h pour les séances d'initiation et de découverte. Nous vous accueillerons avec un immense plaisir pour vous faire découvrir notre univers.

Enfin, vous pouvez aussi profiter de nos animations estivales pour venir tapoter la petite balle :

Les 8, 11 et 12 juillet : Ateliers Ping Pong aux Estivales de Saint-Souplets

Les 17 juillet et 21 août : Animation et découverte sur Les Plages de Meaux

Les 6 – 13 – 20 et 27 août : Animation et découverte au Jardin des Trinités à Meaux de 13h à 17h30

Et bien sûr, nous serons présents début septembre sur les Forums des Associations de Monthyon, Penchard et Saint-Souplets.

Cécile **LEONARD**  
Présidente du CTT Monthyon



## INFOS PRATIQUES :

### Monthyon :

Lundi :	de 21h à 22h30	⇒ jeu libre
Mercredi :	de 20h30 à 22h30	⇒ séance dirigée adultes
Vendredi :	de 20h30 à 22h30	⇒ jeu libre et compétition
Samedi :	de 10h à 11h30	⇒ séance dirigée jeunes débutants
Samedi :	de 10h à 11h30	⇒ séance dirigée féminines
Samedi :	de 11h30 à 13h	⇒ séance dirigée jeunes perfectionnement

### Penchard :

Dimanche : de 9h30 à 12h30 ⇒ petit déjeuner, jeu libre, séance individualisée

### Renseignements et inscriptions :

cttmonthyon@gmail.com ou 07 83 68 20 68

## UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR A.L.O.R.S.

Le 12 mai a acté une **nouvelle transition pour l'association ALORS** avec l'élection d'un tout nouveau bureau :

- Sandrine Martins (maman de Flavio en CE1) Présidente,
- Natalia Benrejdal (maman de Marcel en PS et Yanni en GS) Trésorière
- Audrey Hillebrand (maman de Chloé en PS et Hugo en CP) Secrétaire



Très rapidement le premier challenge est arrivé : l'organisation de la **brocante**. Beaucoup de travail et d'apprentissages (de stress même !) en perspective pour nous.

Mais c'était sans compter sur le soutien et l'investissement de Sébastien Pozzo di Borgo, Président sortant, qui assure une belle passation. Nous souhaitons ici le remercier très chaleureusement.



### Retour sur la brocante du 26 juin

Cet évènement est d'une haute importance puisqu'il pesait jusqu'à présent pour 25% dans les recettes de l'association; il était donc primordial de le réussir. Les premiers comptes font état d'un **bénéfice autour de 1500€** !

Ce succès a été possible grâce à l'**engagement des bénévoles**. Au nom de tous les enfants, nous les remercions sincèrement : les enseignants qui ont accueilli les exposants dès 5h du matin, les Penchardais (anciens parents, anciens de l'association, membres de la Mairie, parents) qui étaient là à vélo pour placer les exposants, qui se sont relayés au barbecue, aux frites, à la buvette, au rangement, sans oublier le pancartage sur les ronds points du secteur, le marquage au sol, la confection des gâteaux et crêpes, la tenue du stand de livres...!

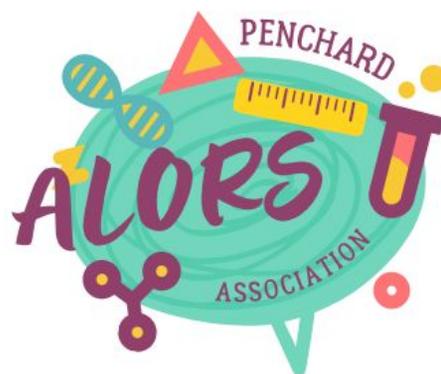


Nous remercions également la boulangerie de Penchard qui nous a offert la pâte à gaufres. L'ambiance, bien que nous ne nous connaissions pas tous, a été exceptionnelle, pleine de rires et de rencontres, d'envie de bien faire et de passer un bon moment pour la bonne cause. **Merci à vous tous !**

### La raison d'être de l'association

L'effervescence de l'évènement passé, nous avons eu envie de rédiger cet article aussi pour informer chaque Penchardais, et spécifiquement les parents des élèves de l'école de Penchard, sur la raison d'être de cette association.

Contrairement aux grosses communes telles que Meaux, qui ont un budget suffisamment confortable pour faire vivre les écoles, **notre école compte sur l'association pour financer ses projets**. C'est un budget de plus de 6000€/an que l'association verse à l'école. A titre indicatif, une sortie de fin d'année coûte environ 1000€ par classe, prise en charge à 90% par l'association et les recettes générées par les évènements.



## Les valeurs de l'association

Les valeurs qui animent l'association sont :

- **La solidarité**
  - pour permettre un accès à tous les enfants aux projets de l'école, quels que soient les revenus de leurs parents
  - pour soutenir financièrement les enseignants dans leur projet pédagogique
  - au sein de l'équipe de bénévoles qui donnent de leur temps pour la cause
- **Le partage**
  - des idées, du temps, des expériences des bénévoles pour trouver toujours plus de façons de récolter de l'argent
- **La vie**
  - Au sein de l'école, à travers les projets organisés par l'équipe pédagogique
  - Au sein de Penchard, à travers les différents évènements organisés



## Les projets de l'association

L'ambition est grande pour l'association de faire vivre cette **valeur de VIE** en joignant l'utile à l'agréable : récolter des fonds pour les enfants tout en créant des liens, du rire, en partageant des moments heureux entre Penchardais, de tous les âges.

Du fait des restrictions, pour raison de sécurité, de l'utilisation de la salle Omnisports, nous allons repenser le calendrier et les évènements organisés par l'association. Il y aura plus d'actions, de festivités organisées en extérieur et/ou en plus petits comités pour investir la salle des fêtes.

Pour faire vivre notre **valeur de PARTAGE**, nous sommes gourmandes de toutes les idées, les projets que vous pourriez avoir. Par exemple, si vous avez discuté d'une action sympa avec d'autres parents et que vous souhaitez créer votre petite équipe dans l'asso dédiée à cet évènement, on en serait très heureuses! L'idée étant de faciliter les initiatives, l'intégration à l'asso, de multiplier les évènements pour récolter des fonds et répartir la charge sur plusieurs bénévoles. Nous vous encourageons à nous contacter pour qu'on puisse en échanger et mettre en place collectivement vos idées.

## Différence entre coopérative de l'école et Association Alors

Une autre précision nous semblait importante car nous nous sommes nous-mêmes posé la question : « A la rentrée, on fait des chèques pour la coopérative de l'école au nom d'ALORS, à quoi sert cet argent s'il ne finance pas les sorties ? »

La coopérative permet d'équiper l'école en matériel pédagogique (feutres, peinture, livres, jeux...) et de financer quelques projets. Pour des raisons d'efficacité et de réduction de coûts, l'école externalise la gestion de la coopérative à l'association ALORS qui l'administre seulement, à titre gratuit.

Dans les comptes d'ALORS il existe donc un sous-compte spécifique pour la coopérative que les enseignants gèrent de manière totalement indépendante.

Vous nous retrouverez au **forum des associations** pour partager avec vous notre motivation, notre envie de réussir des projets collectifs, de créer du lien entre nous tous, parents, pencharçais, au profit des enfants du village !

En attendant, n'hésitez pas à nous suivre sur **notre page Facebook** en vous abonnant ou en likant la page **@ALORSPencharc** !

Nous sommes aussi joignables par messenger (via facebook) et par mail : [associationalors@gmail.com](mailto:associationalors@gmail.com)

*Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin !*

*Le bureau de l'association ALORS*



## LA FIN DE SAISON AU CLUB DE JU-JUTSU PENCHARÇAIS !

La fin de cette saison sportive 2021/2022 a été marquée par plusieurs événements au club de Ju-Jutsu Pencharçais.

Le 11 juin dernier, le club a organisé sa **traditionnelle cérémonie de remise de titre** au cours de laquelle de nombreux promus ont pu recevoir leurs diplômes et ceintures.

Les brevets de fin de formation à la fonction d'encadrant technique ont été décernés à **Axelle Guziak** et **Benoît Bourre** qui ont tous deux réussis brillamment leurs séries d'épreuves.

Cette cérémonie fut également l'occasion de mettre à l'honneur les nouveaux promus au titre "d'Okuden Shihan" (« Maître » en Japonais) en Ile de France dont **Charlotte Chambault**, encadrant technique dans les cours adultes à Pencharc. Ce « haut titre » décerné vient sanctionner de nombreuses années de pratique selon les trois aspects : SHIN (valeur morale, esprit, caractère), GHI (valeur technique) et TAI (valeur corporelle) et de dévouement à la méthode Wa-jutsu. Cet événement est un moment exceptionnel dans l'évolution d'un pratiquant.



Le 24 juin dernier, ce fut **au tour des enfants** de réaliser une démonstration technique en présence des parents. Une belle démonstration qui a marqué les progrès réalisés au cours de l'année.



**Le club de Ju-Jutsu Penchardais rouvrira ses portes le vendredi 09 septembre 2022 !**

**Cours adolescents et adultes :**

Mercredi de 19h30 à 21h30  
Vendredi de 20h00 à 22h00

**Cours enfants 5 à 12 ans :**

Vendredi de 18h00 à 19h30

<http://cjjpenchard.wajutsu.free.fr/>

Tel : 06.82.90.54.41

Si vous recherchez un art martial traditionnel à but non compétitif adapté à l'âge et aux possibilités de chacun, vous êtes les bienvenus à la salle omnisports de Penchard.

Venez essayer notre pratique dès la rentrée 2022-2023, vous pourrez bénéficier d'une séance d'essai.

**Le club de Ju-Jutsu Penchardais vous souhaite de bonnes vacances !**



Nous avons annoncé un forum des associations mutualisé avec la commune de Chambry l'année précédente. Cependant, le devenir de bon nombre d'associations Chambrysiennes est remis en question suite aux périodes de COVID qui ont affecté leurs activités.

C'est donc à **Penchard** que **notre forum des associations se tiendra** finalement le **3 septembre**, comme à son habitude, avec différentes animations et démonstrations.

Venez nombreux vous renseigner sur place !

Tous les renseignements sur [www.penchard.fr](http://www.penchard.fr)

## ENFANCE

### DÉPART DE NATHALIE AUGUSTE

*« Maîtresse qui leur avez appris, tant de choses à nos petits, on ne peut que vous dire Merci ...! »*

Le samedi 18 juin, sous un soleil de plomb, nombreux ont été les parents et familles à venir voir les élèves de l'école de Penchard présenter leur spectacle de fin d'année.

Ce fut l'occasion également pour les enfants de **chanter « un au revoir » à Nathalie Auguste**, notre Directrice d'école qui après avoir accueilli avec une grande bienveillance et accompagné nos enfants dans leurs premiers pas à l'Ecole, a fait le choix d'un départ vers de nouveaux horizons professionnels.

Ainsi, après 33 années passées dans notre école communale, dont 14 années au poste de directrice, c'est avec émotion que nous voyons Mme AUGUSTE donner une nouvelle direction à sa carrière, en acceptant un poste au sein d'un établissement accueillant des enfants atteints de troubles du spectre autistique.

Comme le chantait Yves Montand, *« elle partait de bon matin, elle partait sur les chemins à bicyclette... »* Nous ne la croiserons donc plus sur son vélo, remontant la rue de l'Arpent. Néanmoins, la place de l'Ecole ne restera pas vide. Le nouveau « guide » sera **M. Renaud DESSESSART** qui enseigne au sein de l'école de Penchard depuis de nombreuses années et qui assurera la fonction de Directeur d'école dès la prochaine rentrée.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter à Mme AUGUSTE un **total épanouissement** dans son nouveau poste ainsi qu'une très belle deuxième partie de carrière.



Marc ROUQUETTE, Maire de Penchard

# RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023

Durant le conseil d'école du mardi 14 juin 2022, Mme Auguste (directrice de l'école de Penchard) a annoncé les effectifs suivants pour la rentrée 2022-2023 :

Petite section : 14 élèves  
Moyenne section : 15 élèves  
Grande section : 16 élèves



CP : 20 élèves    CE1 : 14 élèves    CE2 : 22 élèves    CM1: 11 élèves    CM2: 15 élèves

Soit un total de 127 élèves. La répartition ci-dessous est prévue, toutefois, elle peut être revue s'il y avait de nouvelles inscriptions durant les grandes vacances :

7 PS et 15 MS soit 22 élèves.	14 CE1 et 7 CE2 soit 21 élèves.
7 PS et 16 GS soit 23 élèves.	15 CE2 et 5 CM1 soit 20 élèves.
20 élèves de CP.	6 CM1 et 15 CM2 soit 21 élèves.

La rentrée aura lieu le **jeudi 1er septembre 2022** : bonnes vacances à tous !

## LE CMJ RECONDUIT POUR UNE DEUXIÈME ANNÉE



Avec le Conseil Municipal de Jeunes, les Penchardais âgés de 10 à 15 ans (du CM2 à la 3e) peuvent participer activement à la vie locale. C'est ce qu'ont fait nos 6 jeunes élus, Camille, Lily, Zoé, Antoine, Aïna et Eliott, durant l'année scolaire 2021 - 2022.

Les conseillers municipaux du CMJ défendent et mettent en place des projets, du financement jusqu'à la réalisation, en coopération avec les acteurs locaux. Le Conseil Municipal des Jeunes permet aux jeunes Penchardais de **s'investir pour leur village**, de réaliser des projets qui leur tiennent à cœur, de soumettre des idées, d'être les interlocuteurs privilégiés de leurs pairs.



Cette année les élus du CMJ ont mené à bien différents projets : création de pages facebook et instagram, remise des prix au concours de déguisement d'Halloween, collecte de jouets au profit de la maison de l'enfance de Luzancy, installations de boîtes à idées et création d'un club lecture.

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes sont **élus pour 1 an** lors d'élections se tenant au sein de la commune de Penchard.

Le CMJ sera ouvert à 6 jeunes élus ainsi que 6 suppléants. Avant l'élection, qui aura lieu le **samedi 5 octobre 2022**, les jeunes bénéficieront d'une séance de sensibilisation et d'information susceptible de susciter des candidatures. Cette réunion aura lieu samedi 3 septembre 2022 à 14h sur le plateau omnisports lors du forum des associations. La profession de foi qui engage chaque jeune candidat, le déroulement des élections, l'organisation des conseils municipaux à venir, le rôle des conseillers municipaux des jeunes seront présentés ce jour-là.

**Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie de votre village, venez nombreux vous informer le samedi 3 septembre 2022 à 14h sur le terrain multisports.**



## REMISE DES LIVRES AUX ÉLÈVES DE Gde SECTION ET DE CM2

La fin de l'école maternelle ou de l'école élémentaire est une étape importante dans la vie d'un enfant. Pour fêter cet évènement, la municipalité a offert aux élèves de Grande Section et de CM2 les **traditionnels cadeaux de fin d'année** après le spectacle de l'école le samedi 18 juin.

Afin de cultiver l'envie de lire, les enfants de Grande Section ont reçu un livre, qu'ils avaient pu choisir parmi une sélection.

Il y avait au choix : *La Furie d'Agnès Laroche*, *Gaston Grognon* de Suzanne Lang, *Histoire en morceaux* d'Almudena Pano, *Le Pyjama de la Tour Eiffel* de Claude Almos.

Pour les plus grands, avant une année de sixième intense, la place est à la détente. Les CM2 ont pu, eux, choisir parmi une sélection de jeux de société. Ils pouvaient choisir entre : *Les Loups-Garous*, *Mot Malin*, *Contrario*, *Fantasy*, *Time's Up Family* et le *Puissance 4*.

Toute l'équipe municipale leur souhaite de très belles vacances bien méritées et de la **réussite pour la suite de leur scolarité**.



## LES CM1 ET CM2 REÇOIVENT LEUR PERMIS INTERNET

C'est la Police Nationale, représentée par le Commandant de Police DELRIEU, récemment retraité, qui est intervenu dans la classe pour **faire de la prévention, face aux risques numériques**. Dans le cadre du permis internet, il intervient en classe et participe à la remise officielle du permis. Les enfants deviennent ainsi des **internauts responsables**.

C'est sous l'œil vigilant du Commandant DELRIEU et de Madame LESAUVAGE, professeure des écoles, que 16 élèves de CM1 et CM2 de l'école de Penchard ont travaillé sur le choix d'un mot de passe, le respect de la vie privée, le cyberharcèlement, le risque des rencontres virtuelles, les incivilités, les addictions, les nouvelles technologies, **tous les dangers évitables si les jeunes sont avertis et formés**.

Les élèves ont reçu une formation de 45 minutes par jour pendant 2 semaines, et le message a été bien compris, comme le disent les élèves de Madame LESAUVAGE :

« *Nous ne faisons pas de jeux en ligne, on demande à chaque fois la permission à nos parents avant d'aller sur le net* ».

A l'issue de la formation, 9 élèves sur 16 ont reçu leur permis INTERNET, des mains du Commandant DELRIEU, en présence de Mme Christine SIEVERT-PERE, 3<sup>ème</sup> adjointe et de Madame LESAUVAGE.

En recevant leur permis Internet, ils se sont engagés à adopter un code de bonne conduite sur le web. **Félicitations à tous ces futurs internautes !**

Une nouvelle formation sera prévue l'an prochain, pour les CM1 et CM2.

## INSCRIPTION AU REPAS DES ANCIENS

Vous avez 65 ans ou plus ? Vous êtes invités, ainsi que votre conjoint, au **repas offert par la municipalité à ses anciens qui se tiendra le dimanche 11 septembre à 12h30** à la salle des fêtes de Penchard. Merci de vous inscrire via le coupon ci-dessous :



### INSCRIPTION REPAS DES ANCIENS DU 11 SEPTEMBRE 2022

à déposer avant le jeudi 1er septembre en mairie

M. et/ou Mme ..... participera au repas des anciens.

Nombre de personnes : .....

Téléphone : .....

# RETOUR EN IMAGES



**8 mai 2022** - Dépose d'une gerbe au pied du monument aux morts



**13 juin 2022** - Spectacle de fin d'année des élèves de l'école de Penchard



**7 juillet 2022** - Mariage de BEN YETA Rémi & TROCELLIER Céline



**2 juillet 2022** - Mariage de CLEMENT Robin & RAZAFINJATOVO Laurence

*La municipalité présente ses meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux !*

## Pendant les fortes chaleurs

### Protégez-vous



**RESTEZ AU FRAIS**



**BUVEZ DE L'EAU**



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



Préférez des activités sans efforts

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
**0 800 06 66 66** (appel gratuit)  
[meteo.fr](http://meteo.fr) • #canicule

## LE COIN DES PENCHARDAIS

### « NOSTALGIE... »

Passe le temps  
 Passe la vie  
 Et moi, j'oublie...

Que j'ai tant aimé  
 Ces quelques instants  
 Avant,  
 Quand j'avais le temps...

De penser,  
 De respirer,  
 Tout simplement de rêver...

Où es-tu, passé ?  
 Viendras-tu me retrouver ? »

*Poème de Marcelline DELAMARRE  
 Habitante et native de Penchard*

## RAPPEL AU CIVISME

Le trottoir n'est pas le lieu de résidence des poubelles. Elles polluent l'image de nos rues et obstruent le passage sur les trottoirs.

En laissant vos bacs d'ordures ménagères ou de tri sélectif dans la rue en dehors des périodes de collecte (*la veille au soir et le jour même*) vous vous exposez à une amende de 35 à 75 euros.

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Depuis 25 ans, la Mairie de Meaux propose un service totalement gratuit pour les personnes qui veulent partir en vacances l'esprit tranquille ! La Police Municipale veille sur votre domicile pendant vos vacances.

Elle fait des rondes autour de chez vous plusieurs fois par jour, nuit comprise. Les forces de l'ordre pourront ainsi s'assurer de la sécurité de vos biens et, si jamais une effraction venait à se produire, prendre immédiatement les mesures nécessaires. Pour profiter de ce service, il suffit de s'inscrire auprès de la Police Municipale, en mairie, ou sur le site de la ville de Meaux.

Bonnes vacances !

### Police Municipale de Meaux

5 rue Léon Le Royer

Tél : **01 60 24 35 35**

### GROUPE DE L'OPPOSITION

#### LISTE *Unis, le ❤️ de Penchard bat plus fort*

Chères Penchardaises, et chers Penchardais,

Une nouvelle année scolaire s'achève, c'est donc le moment de préparer les valises, et de penser aux vacances.

Cela nous amène aussi à évoquer le projet d'extension de l'école, qui selon toute vraisemblance avance très bien. L'équipe majoritaire en place continue de travailler sur la base de ses réflexions et projections. Lors du conseil municipal du 24 février 2022, un cabinet a été désigné pour conseiller administrativement la commune dans l'étude de faisabilité financière (évaluation globale des investissements à phaser, demandes de subventions...). A l'occasion du dernier conseil municipal du 29 juin 2022, une nouvelle délibération a été adoptée pour désigner un cabinet d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la création de 4 classes (première phase du projet). Ce dernier est chargé d'accompagner la commune dans la définition technique, la programmation et la formalisation du cahier des charges qui fera l'objet d'un marché de travaux. En parallèle, nous votons les demandes de subvention auprès des partenaires institutionnels (Région, Département).

Aussi, vous pouvez comprendre notre regret de ne pas avoir été jusqu'ici davantage associés : pas de commission réunie pour participer activement à ce projet d'intérêt général, qui nous tient à cœur, comme de nombreux administrés.

Fort heureusement, nous avons appris qu'une réunion se tiendrait après la prochaine rentrée scolaire, avec des membres de l'équipe éducative et des nouveaux délégués des parents d'élèves, afin de leur présenter, d'échanger sur ce projet, et de recenser les besoins des utilisateurs. Une première concertation avec les acteurs concernés qui, souhaitons-le, sera suivie d'autres comités de pilotage ou de suivi (avec l'IEN, les agents communaux...). Nous vous donnons donc rendez-vous à cette première échéance.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Camille, Stéphane et Hélène

### MAJORITÉ MUNICIPALE

#### *Soyons vigilants, respectons notre environnement !*

Depuis quelques temps, nous avons le regret de constater que l'espace situé aux abords des containers à verres et à vêtements installés à l'entrée du village est devenu un véritable dépotoir !

Nous tenons à rappeler que ces agissements constituent des dépôts sauvages.

Il est assez difficilement compréhensible que les personnes qui font la démarche de trier le verre ou les vêtements, n'aillent pas jusqu'au bout de leur geste écologique, et laissent les verres ou les sacs de vêtements, joncher le sol, sans prendre le temps de les verser dans le container.



On ne parlera pas des pots de peinture ou des différents meubles qui sont posés aux abords des containers en espérant que quelqu'un les enlève.

Au-delà de l'infraction pénale qui est constituée, ces agissements ont un coût. En effet, cela impose à notre agent communal qui est seul pour assurer l'entretien de la commune, à passer du temps de travail à ramasser ces déchets et à les amener lui-même à la déchèterie, chaque passage en déchèterie par l'agent communal étant facturé à la commune.



Ce coût à terme va nécessairement être répercuté sur les Penchardais.

La solution sera sûrement de supprimer ces containers qui rendent pourtant service à de nombreux penchardais qui eux, respectent la loi ainsi que l'environnement et qui vont, une fois de plus, être pénalisés pour l'incivilité des autres.

Cette solution peu satisfaisante paraît toutefois nécessaire.

Nous vous invitons bien entendu à respecter l'environnement mais aussi à être vigilants, en nous signalant les comportements dont vous pourriez être témoins.

Géraldine **DUPARAY**

Ère adjointe en charge des finances de la commune

Les textes transmis sont repris dans leur intégralité et à l'identique :  
leurs contenus engagent la responsabilité de leurs auteurs

## SORTIES & AGENDA

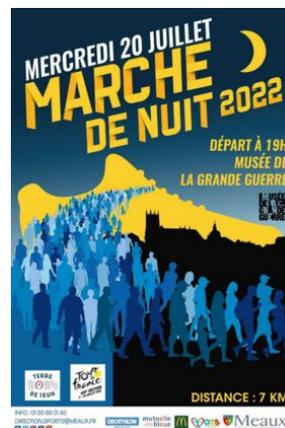


### MEAUX LES BAINS

**du 2 juillet au 28 août**

Activités tout au long de l'été.

Infos sur [ville-meaux.fr](http://ville-meaux.fr) section *Sortez à Meaux*



### MARCHE DE NUIT

**Mercredi 20 juillet**

Randonnée pédestre de nuit, depuis le Musée de la Grande Guerre, distance 7 km.

Infos : 01 83 69 01 40

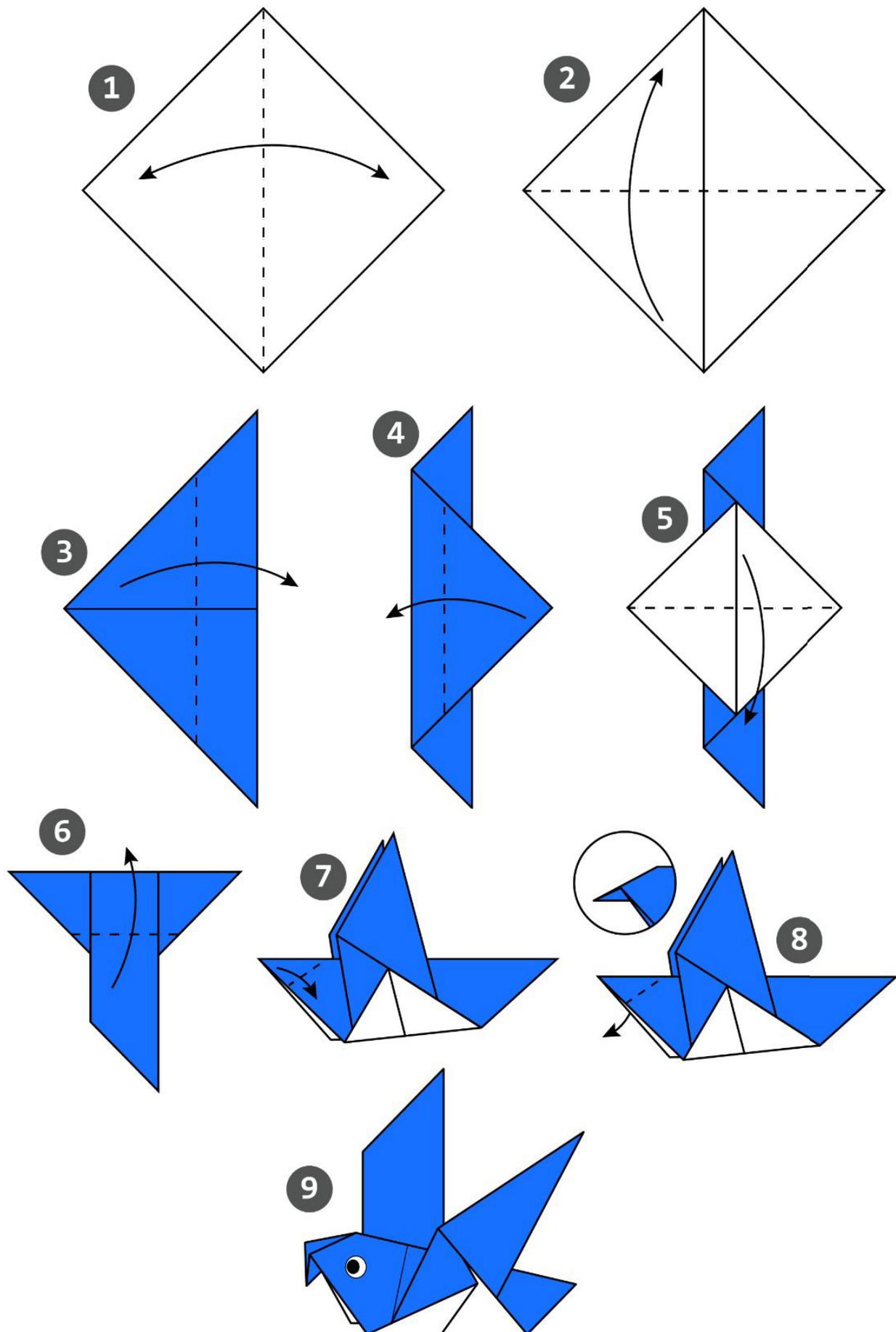
[direction.sports@meaux.fr](mailto:direction.sports@meaux.fr)





Reproduit cet oiseau en **Origami**

Suis les instructions de pliage ci-dessous pour reproduire un magnifique oiseau en papier :



[www.plegaorigami.com](http://www.plegaorigami.com)



## VIRGIN MOJITO AUX FRAISES

Recette proposée par Delphine RODRIGUEZ

A boire sans modération !

### INGRÉDIENTS



**Menthe fraîche**



**Fraises**



**Sucre de canne et/ou**



**Citrons verts**



**Soda**



**Sirop fraise**

### PRÉPARATION

1. On commence par piler les feuilles de menthe avec le sucre et le jus de citron vert. Cette opération permet de libérer toutes les saveurs.
2. On ajoute ensuite, les glaçons avec le soda (limonade, eau gazeuse ou eau pétillante).
3. Et enfin, on sert le Mojito dans un verre long style highball.
4. Il est possible d'ajouter ou remplacer le sucre de canne par un fond de sirop de fraises pour la couleur et accentuer le goût de fraise du cocktail.

5. Coupez des quartiers de fraise et plongez-les dans les verres pour les plus gourmands !

Je vous conseille aussi d'utiliser un pilon long destiné aux cocktails et qui est disponible en magasin ou en ligne. On peut toutefois le remplacer par une cuillère ou une petite spatule en bois.



## MAIRIE DE PENCHARD

📍 1 place de la mairie  
77124 PENCHARD

### 🕒 Horaires d'ouverture

Du **lundi** au **vendredi** :  
9h-12h / 14h-18h

*Si vous souhaitez passer après 18h,  
merci de prendre rendez-vous au  
préalable*

**Samedi** (*permanence des élus*) :  
9h-12h

### 📞 Contact

01 64 34 10 86

**Urgence** : 06 71 14 25 22

✉ mairie@penchard.fr

🌐 www.penchard.fr

📱 @penchard.mairie

## 📖 BIBLIOTHÈQUE

Ouverte **mercredi** & **vendredi** de  
**16h30 à 19h**, et le 1er **samedi** de  
chaque mois de **10h à 12h**

## EGLISE DE PENCHARD

Baptême, mariage, obsèques :

Père Bruno **BELTRAMELLI**

📞 06 36 41 69 65

✉ bbeltramelli@wanadoo.fr



## PHARMACIE

**Dimanche, jours fériés et la nuit**

**Pharmacie de garde (Jour)**  
**Pharmacie d'urgence (Nuit)**

**Trouver votre pharmacie :**  
www.monpharmacien-idf.fr  
Ou contactez le **118 918**

Dans tous les départements d'Île de France, hors Paris, la réglementation impose de **contacter la gendarmerie** ou le **commissariat** de la zone recherchée pour obtenir les coordonnées de la pharmacie de nuit.

## ✚ DÉCÈS

**VOISY** Henri  
*décédé le 25 avril 2022*

**CHERON** Jacqueline  
*décédée le 11 avril 2022*

## 👶 NAISSANCES

**GUINARD** Dorian  
*né le 15 mars 2022*

## 👪 UNIONS

**BEN YETA Rémi & TROCELLIER**  
Céline  
*mariés le 7 juillet 2022*

**CLEMENT Robin &**  
**RAZAFINJATOVO Laurence**  
*mariés le 2 juillet 2022*

**PICARD Marick & MORLET Julia**  
*mariés le 11 juin 2021*

## 📅 AGENDA

**RÉUNION D'INFO DU CMJ**  
Samedi 3 septembre 2022 à 14h

**FORUM DES ASSOCIATIONS**  
Samedi 3 septembre 2022

**REPAS DES ANCIENS**  
Dimanche 11 septembre 2022

## Dates des passages de la balayeuse à Penchard

Mercredi 3 août 2022

Mercredi 31 août 2022

Mercredi 28 septembre 2022

## 📞 NUMÉROS UTILES

Commissariat (Meaux) :  
Avenue Salvador Allende  
**01 60 23 32 17**

Gendarmerie (Meaux) :  
3 rue Noéfort  
**01 64 34 08 90**

SOS Femmes (Meaux) :  
**01 60 09 27 99**

Hôpital (Meaux) :  
6-8 rue Saint-Fiacre  
**01 64 35 38 38**

Enfants en danger : **119**

Urgence sociale : **115**

Urgence (EU) : **112**

Pompiers : **18**

Police : **17**

Samu : **15**

Journal d'information municipal trimestriel et gratuit

**Editeur** : Commune de Penchard,  
1 place de la mairie - 77124 PENCHARD

**Responsable de la publication** : M. le Maire de Penchard

**Conception** : Jérémy BARDEAU ; Jérôme QUELLIER

**Rédaction, photos** : Vos élus municipaux (sauf signés ou mention en marge).

**Dépôt légal à parution** : Bibliothèque Nationale de France  
**Tirages** : 500

**Impression** : Le Magasin Du Print (Neuilly Sur Marne - 93)

**Distribution** : Vos élus municipaux

### Vous souhaitez publier ?

Vous souhaitez partager une idée, une expérience, un savoir-faire ou encore proposer vos talents de reporter/journaliste, le journal "Le Petit Penchardais" est à la disposition de tous les Penchardais.

Pour une publication dans le prochain numéro, merci de transmettre votre demande par email à l'adresse suivante : **mairie@penchard.fr**

